

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 50 (1912)  
**Heft:** 46

**Artikel:** Noms de famille : [1ère partie]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-209061>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pas maù trinquitâ cù ein arrevein prî d'au bureau ne pouâvè pequa sé teni drâi, l'étai tot mâlhâ, fasâi dâi veindzeinceas dau diâblo por reteni son sâ que lo terivé avaù.

Lo commandant Alphonse Rosset, on tot bon sordat et tot bon citoyen dont vos'âi prau sùr oû parâ, qu'êtai justamein syndico dé Velenâova et que cognesâi dont bin \*\*\*, sé desé : té raudzai por on gaillâ, va mé férè vergogne per inquie. Sé vîrè vers on caporal et l'af dit : « Réduisez-moi vite cet homme ».

\*\*\* qu'a comprâi qu'on allâvè lo fourra à l'ombro, crié ad commandant : ne fâ pas le fou Alexandre ! ne fâ pas le fou té dio ! ne su pas venu por allâ dedein, sù venu por bâiré on verro avoué lé s'amis !

Tot parâi on eimméné \*\*\* por lo reduiré tant qu'â lané tzi lo syndico dé Bex qu'êtai justamein à la cava avoué quoqué s'amis. Et quand vè que l'êtai \*\*\* que cognesâi prau qu'on l'ai amenâvè, l'ai crié dû avau lé z'egrâs dé la cava : Ah lé té \*\*\*, vint vito bâiré on verro avoué lé s'amis !

— Et bin ! dese \*\*\*, ein vouâique s'ein ion dé syndico, n'est pas coumein lo noutro !

L. D.

#### NOMS DE FAMILLE

**D**ANS le Bulletin de l'Association du Vieux-Moudon, M. Ch. Ruchet, pasteur, à Syens, frère de feu M. le conseiller fédéral Marc Ruchet, a écrit un article très intéressant sur l'« Origine de quelques noms de famille de Moudon. »

Dans l'antiquité, les Romains seuls ont connu le « nom de famille ». L'invasion des Barbares le fit disparaître. Ces derniers ne connaissaient, en effet, que le nom individuel, c'est-à-dire ne survivant pas à celui qui le portait; il ne se transmettait pas à ses descendants.

On ne portait pas d'autre nom que celui qu'on avait reçu au baptême, accolé parfois, pour éviter tout équivoque de la mention *fils*, Pierre, fils de Jean, par exemple.

Mais le répertoire de ces noms individuels n'était pas inépuisable. Il fallait donc, pour plus de clarté encore recourir au *surnom*, qui lui alors, dit M. Ruchet, était une mine sans fin.

Dans l'état des hommes de Vuarrens, astreints à la taille, en l'an 1299, on voit un *Lambert le Cornu*, un *Ulrich le duc*, un *Jean d'Ulrejors*, ce qui voulait dire qu'il habitait de l'autre côté de la forêt.

Nombre de ces surnoms sont de véritables *sobriquets*, c'est-à-dire qu'ils mettent en relief un défaut ou un ridicule. Ils sont devenus plus tard des noms de famille que l'on retrouve encore aujourd'hui, presque intacts. Ainsi *Pierre le blanc*, *Jean le noir*, *Humbert le grasset*, *Pierre le testuz*, *André le goitreux*, *Ulrich de la crausaz*, *Vuillerme le tissot*.

« En principe, dit encore M. Ruchet, tous les noms de famille sont significatifs. On ne s'est pas amusé à créer des noms insignifiants, qui n'éveillent aucune idée dans l'esprit. Si aujourd'hui nous avons des noms de famille qui semblent ne répondre à rien, c'est tout simplement que le sens qu'ils avaient à l'origine nous échappe. »

Parmi les noms moudonnois dont l'auteur a établi étymologiquement l'origine ne figurent que ceux de familles bourgeoises vivantes à ce jour. Donnons-en quelques-uns.

*Bertolini* signifie « fils de Bertolo » ou plutôt de « Bertolino » du nom individuel germanique *Berthold*, d'où est dérivé également le nom de *Berthoud* et, en français, notre diminutif *Bertholet*.

Les *Besançon* venaient probablement de l'ancienne capitale de la Franche-Comté; les *Briois* étaient peut-être originaires de la Brie; les *Vaulruz* doivent avoir pour berceau le village fribourgeois de Vaulruz.

*Borel* est une des formes du mot « bourreau »; il se rattache à la même racine que « bourrelier », en patois « Boraley ». En vieux français, « bourreau » signifie une corde de bourse. *Borel* ou *bourreau* désignent donc un « pendeur ».

*Bourgeois* n'est pas seulement le ressortissant privilégié de la cité, mais aussi le simple tenant dont la demeure était sise au pied du château du bourg.

Les *Borgeaud*, les *Bourget*, les *Bourgoz* n'ont pas d'autre origine.

*Bovay*, avec l'y final — en français « bouvier » est emprunté à la vie rustique. Les *Bergier* étaient des gardiens de moutons et de chèvres; les *Bouvier* et les *Vacheron*, des gardiens de bœufs et de vaches. Les *Mojonniere* et les *Mojinié* étaient préposés à la garde des veaux et des génisses, des « modzons »; et les *Porchet* à celle des porceaux.

*Braillard* est un de ces nombreux surnoms ou sobriquets empruntés aux défauts, aux travers ou aux vices des humains. Un braillard est un homme qui crie très fort et mal à propos.

« Ceux qui portent ce nom, dit M. le pasteur Ruchet, peuvent se consoler en se disant qu'on n'est pas plus responsable de son nom que de sa figure. »

(A suivre).

**Patrie suisse.** — Le portrait du nouveau recteur de l'Université de Lausanne ouvre le dernier numéro de la *Patrie suisse*, qui comprend nombre de clichés intéressants sur le chemin de fer d'Aigle-Sépey, d'Ebnat-Nesslau, la tour de Châumont, le cortège des vendanges etc., etc.

#### ET PUIS QUOI !

**C**'ÉTAIT un nautonier du Léman, rompu à tous les caprices, à toutes les colères du lac, culotté par le soleil, le grand air et le « cri », fort comme un ours, adroit comme un singe, sans peur, sinon sans reproche, et aussi à son aise devant l'empereur d'Allemagne que devant un « boât », captif en ses filets.

Un jour de très gros temps, sa barque, entraînée au large, chavire, en dépit de tous les efforts de son maître. Vaillamment, celui-ci lutte contre les vagues déchaînées, qui jouent avec lui comme les « footballeurs » avec la balle.

Un bateau à vapeur passe à proximité. Le capitaine aperçoit le naufragé. On stoppe et on le recueille.

Notre homme, très calme, ne paraît point se douter qu'il vient d'échapper à une mort presque certaine. Dépurrant comme un parapluie après l'averse, oubliant même de remercier ses sauveurs, il s'en va sans façon s'asseoir au beau milieu des voyageurs de première, qui le regardent de travers. De ses vêtements trempés, l'eau dégouline sur la banquette capitonnée, sur le plancher, sur les délicates bottines de ses voisins et voisines, qui peu à peu s'éloignent de lui, pour échapper à l'inondation.

Cette mise à ban n'intimide point notre bateleur, qui s'installe bien à son aise et déjà sort de sa poche sa « bouffarde » et son tabac, oubliant qu'ils ne sont guère aptes à faire leur service.

Le capitaine du bateau, surpris et froissé d'un tel sans-gêne, veut faire comprendre à son passager de rencontre qu'en son état dépurrant il serait mieux à sa place ailleurs qu'en première.

Alors, ce dernier, sans s'émouvoir :

« Quoi !... qu'est-ce qu'y a ?... Est-ce que je vous ai demandé quelque chose ? Vous m'avez fait signe de monter ; alo, je suis venu, le bon sens. Et puis quoi, me voilà. On craint pas l'eau ! Mais, vous savez, si ça ne vous plaît plus, y n'y a qu'à le dire. Puisque c'est comme ça, au revoir ! »

Ce disant, il saute par dessus bord et gagne à la nage la rive, dont le vapeur, dans sa course, s'était rapproché.

**Chez le coutelier.** — *Le marchand.* — Vous désirez, monsieur ?

*Le client.* — Je voudrais un couteau.

*Le marchand.* — A une ou plusieurs lames ?

*Le client.* — Oh ! les lames ne sont pas nécessaires. L'important c'est qu'il y ait un tirebouchon !

**Premiers froids.** — On a beau dire, ça ne réchauffe pas autant qu'on le croit de se donner du mouvement, disait hier M. X \*\*\*

— Cependant...

— Laissez-moi donc ! je viens de faire un trajet de sept kilomètres et je suis gelé !

— Vous allez peut-être lentement ?

— Pas le moins du monde : en tramway !

**Théâtre.** — Voici les spectacles de la semaine :

Dimanche 17 novembre, en matinée : *Roger la Honte*, drame en 5 actes et 7 tableaux, de MM. J. Mary et G. Grisier. — En soirée : 1. *Le Juif polonois*, drame en 3 actes et 5 tableaux, d'Erckmann-Chatrian ; 2. *Un arriviste*, vaudeville en 1 acte, de M. Michel Zamacoïs.

Mardi 19 novembre, *Une femme passa*, pièce en 3 actes, de M. Romain Coolus.

Jeudi 21 novembre, 2<sup>me</sup> soirée de gala, *Le Chant du Cygne*, comédie en 3 actes, de MM. Duval et X. Roux.

Vendredi 22 novembre, 1<sup>re</sup> représentation populaire, *Les Petits*, comédie en 3 actes, de M. Lucien Népôty.

\* \* \*

**Kursaal.** — Depuis l'ouverture de la saison d'opérette, de nombreux habitués demandaient à M. Tapie de donner *La Fille de Mme Angot*.

Après avoir monté soigneusement la pièce de Lecoq, fait de jolis décors et des costumes spéciaux, la direction du Kursaal a donné la première de la jolie opérette vendredi. Ce fut un succès complet.

Un nouveau baryton, M. Neric, a débuté dans le rôle d'« Ange Pitou », et Mmes Delcourt et Le Conte ont chanté « Lange » et « Clairette ».

Demain, dimanche, de 2<sup>1/2</sup> à 5 heures, matinée, dernière de *Le Mariage de Mme Beulemans*, un succès de rire et un spectacle de famille.

\* \* \*

**La Muse.** — La Muse a mis à l'étude, à l'occasion de sa 23<sup>me</sup> soirée annuelle, ce soir samedi, au Théâtre, *Le Bon Juge*, comédie-vaudeville en 3 actes, d'Alexandre Bisson, l'un des maîtres du genre.

Un orchestre de professionnels jouera pendant les entr'actes.



LE DÉJEUNER  
PAR EXCELLENCE

Drapes de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linge pour tressage. Adresses à Walther Gygaz, fabricant à Bleienbach.

**Rédaction :** Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO